

OFFRE PUBLIQUE D'ACHAT SIMPLIFIÉE VISANT LES ACTIONS DE LA SOCIÉTÉ



INITIÉE PAR LA SOCIÉTÉ PARTNERS IN ACTION

AUTRES INFORMATIONS RELATIVES AUX CARACTÉRISTIQUES, NOTAMMENT JURIDIQUES, FINANCIÈRES ET COMPTABLES DE LA SOCIÉTÉ EFESO CONSULTING DANS LE CADRE DE L'OFFRE PUBLIQUE D'ACHAT SIMPLIFIÉE INITIÉE PAR LA SOCIÉTÉ PARTNERS IN ACTION ET VISANT LES ACTIONS DE LA SOCIÉTÉ EFESO CONSULTING



Le présent document relatif aux autres informations de la société EFESO Consulting a été déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« **AMF** ») le 20 janvier 2016, conformément à l'article 231-28 du règlement général de l'AMF et à l'instruction n°2006-07 du 25 juillet 2006. Ce document a été établi sous la responsabilité de la société EFESO Consulting.

Le présent document complète la note en réponse de la société EFESO Consulting relative à l'offre publique d'achat simplifiée initiée par la société Partners In Action, visée par l'AMF le 19 janvier 2016 sous le numéro 16-026 (la « **Note en Réponse** »), en application d'une décision de conformité en date du 19 janvier 2016.

Le présent document et la Note en Réponse sont disponibles sur le site Internet de l'AMF (www.amf-france.org) ainsi que sur celui de la société EFESO Consulting (www.efeso.com) et peuvent être obtenus sans frais auprès de la société EFESO Consulting, à l'adresse de son siège social situé 117, avenue des Champs-Élysées, 75008 Paris.

Un communiqué sera diffusé conformément aux dispositions des articles 231-28 et 221-3 du règlement général de l'AMF afin d'informer le public des modalités de mise à disposition de ces documents.

SOMMAIRE

1. INFORMATIONS REQUISES AU TITRE DE L'ARTICLE 231-28 DU RÈGLEMENT GÉNÉRAL DE L'AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS.....	3
2. PRÉSENTATION GÉNÉRALE.....	3
2.1 PRINCIPALES CARACTERISTIQUES DE L'OFFRE	3
2.2 RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX CONCERNANT LA SOCIÉTÉ	3
2.2.1 <i>Historique</i>	4
2.2.2 <i>Organigramme du Groupe</i>	5
2.3 RAPPEL DE L'ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ	5
2.4 RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE CAPITAL SOCIAL	6
2.4.1 <i>Capital social</i>	6
2.4.2 <i>Répartition du capital social et des droits de vote</i>	6
3. ORGANES DE DIRECTION, DE SURVEILLANCE ET DE CONTRÔLE	6
3.1 LE DIRECTOIRE.....	7
3.2 LE CONSEIL DE SURVEILLANCE	7
3.3 LES COMMISSAIRES AUX COMPTES	9
4. INFORMATIONS COMPTABLES ET FINANCIÈRES	9
4.1 RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2014	10
4.2 COMPTES CONSOLIDÉS ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2014.....	10
4.3 RAPPORT DE GESTION SUR LES COMPTES ANNUELS 2014.....	10
4.4 RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL 1 ^{ER} SEMESTRE 2015.....	10
5. COMMUNIQUÉS DE PRESSE DEPUIS LA COMMUNICATION DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2014	10
6. ÉVÉNEMENTS RÉCENTS INTERVENUS DEPUIS LA PUBLICATION DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2014	11
7. PROCÉDURES GOUVERNEMENTALES, JUDICIAIRES ET ARBITRALES	12
8. ATTESTATION DU RESPONSABLE DU PRÉSENT DOCUMENT	12

Le présent document est établi par la société EFESO Consulting, une société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 12.150.214 euros, dont le siège social est situé 117, avenue des Champs-Élysées, 75008 Paris, et immatriculée sous le numéro 328 153 481 RCS Paris (« **EFESO Consulting** » ou la « **Société** ») conformément aux dispositions de l'article 231-28 du règlement général de l'AMF, dans le cadre de l'offre publique d'achat simplifiée visant les actions de la Société, au prix de 3,30 euros par action (l'« **Offre** ») initiée par la société Partners In Action, une société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 19.147.988 euros, dont le siège social est situé 14, rue de Bassano, 75116 Paris, et immatriculée sous le numéro 522 945 005 RCS Paris (« **Partners In Action** » ou l'« **Initiateur** »).

1. INFORMATIONS REQUISES AU TITRE DE L'ARTICLE 231-28 DU RÈGLEMENT GÉNÉRAL DE L'AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS

Conformément aux dispositions de l'article 231-28 du règlement général de l'AMF et de l'article 6 de l'instruction n°2006-07 du 25 juillet 2006 modifiée le 16 mai 2007, le 24 juin 2011 et le 20 mars 2015, le présent document est relatif aux caractéristiques notamment juridiques, financières et comptables de la société EFESO Consulting.

2. PRÉSENTATION GÉNÉRALE

2.1 Principales caractéristiques de l'Offre

En application du Titre III du Livre II et plus particulièrement des articles 233-1 1° et suivants du règlement général de l'AMF, la société Partners In Action propose de manière irrévocable aux actionnaires de la société EFESO Consulting dont les actions sont admises aux négociations sur le système multilatéral de négociation organisé Alternext d'Euronext Paris sous le code ISIN FR0004500106, d'acquérir la totalité de leurs actions EFESO Consulting pour un prix de 3,30 euros par action EFESO Consulting.

Partners In Action demandera à l'AMF, à l'issue de l'Offre et si les conditions sont réunies, la mise en œuvre d'une procédure de retrait obligatoire conformément aux dispositions des articles 237-14 et suivants du règlement général de l'AMF.

2.2 Renseignements généraux concernant la Société

La dénomination sociale de la Société est « **EFESO Consulting** ».

EFESO Consulting est une société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 12.150.214 euros, dont le siège social est situé 117, avenue des Champs-Élysées, 75008 Paris, et immatriculée sous le numéro 328 153 481 RCS Paris

La Société a été immatriculée le 11 octobre 1983 pour une durée de quatre-vingt-dix-neuf ans qui expire le 10 octobre 2082.

Chaque exercice social de la Société a une durée de douze (12) mois, qui commence le 1^{er} janvier et finit le 31 décembre de chaque année.

La Société a pour objet :

- l'assistance aux entreprises dans les domaines de la gestion, de l'organisation et du développement, ce plus particulièrement pour les entreprises internationales dans tous pays ;
- toutes prises de participation de quelque importance qu'elles soient et plus généralement, toutes opérations civiles, commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus spécifié et tous investissements en valeurs mobilières.

2.2.1 Historique

SOLVING EFESO INTERNATIONAL est né du rapprochement en 2007 de SOLVING et d'EFESO, acteurs du conseil en stratégie et en excellence opérationnelle. La croissance du groupe a été continue, à la fois par croissance interne mais également par des acquisitions ciblées dans plusieurs pays qui ont permis de conforter une couverture géographique internationale. Celle-ci a été accompagnée en 2010 par l'entrée de Partners In Action en tant qu'actionnaire majoritaire qui a permis de renforcer la structure financière. La société Partners In Action est détenue par des fonds d'investissement gérés par ARGOS SODITIC et par les principaux dirigeants du groupe.

En 2015, le groupe a adopté un nouveau nom, EFESO Consulting qui traduit l'ambition de renforcer la marque à l'international où le groupe, fort de ses 450 collaborateurs présents dans 26 pays, réalise les trois-quarts de son chiffre d'affaires. EFESO Consulting est forte de 35 ans d'expérience au service des ETI et des entreprises mondiales, dans l'élaboration de leur stratégie et l'optimisation de leurs performances opérationnelles.

2.2.2 Organigramme du Groupe (au 30 juin 2015)

	% Contrôle	% Intérêts	Pays
Solving Efeso International SA			
Efeso Consulting SAS	100,0%	100,0% ⁽¹⁾	France
Solving Efeso Srl	100,0%	100,0%	Italie
Solving Efeso Iberia SA	70,0%	70,0%	Espagne
Solving Efeso Portugal Lda	100,0%	70,0%	Portugal
Solving Efeso BV	94,7%	94,7%	Pays-Bas
Solving International Middle East LLC	39,3%	38,2% ⁽²⁾	Dubaï - Emirats Arabes Unis
Hands On Mangament Consulting Sarl	70,0%	70,0%	Egypte
Hands On Mangament Consulting Ltd	73,0%	51,1%	Saudi Arabia
Efeso Belgium SA	100,0%	100,0%	Belgium
Efeso Holdings Ltd	100,0%	100,0%	Grande Bretagne
Efeso Consulting Ltd	100,0%	100,0%	Grande Bretagne
Solving Efeso (UK) Ltd	90,0%	90,0%	Grande Bretagne
Solving Efeso AB (Nordic Countries)	86,59%	86,59%	Suède
Efeso Consulting GMBH	54,90%	54,90%	Allemagne
Solving Efeso Suisse	100,0%	100,0%	Suisse
Efeso Consulting Zrt	100,0%	100,0% ⁽³⁾	Hongrie
Efeso Consulting Ltd Russian Federation	100,0%	100,0%	Fédération de Russie
Solving Efeso Inc.	90,0%	90,0%	USA
Solving Efeso Consultoria Ltda	100,0%	100,0% ⁽⁴⁾	Brésil
Efeso China Holdings Ltd	100,0%	100,0%	Grande Bretagne
Efeso Consulting Shanghai Co Ltd	100,0%	100,0%	Shanghai - Chine
Solving Efeso India Q-Spread Ltd	60,0%	60,0%	India
Solving Efeso Singapore	100,0%	100,0%	Singapore

⁽¹⁾ Dont 95,05% en direct et 4,95% via Efeso Holdings LTD
⁽²⁾ Dont 11,33% via Solving Efeso BV; attribution de 66,4% du résultat
⁽³⁾ Dont 75% en direct et 25% via Solving Efeso International
⁽⁴⁾ Dont 90% en direct et 10% via Solving Efeso International

Autres participations

Management Consultants (Argentine)	51,00%	Société inactive
Solving International GmbH (Allemagne)	8,00%	Société inactive
Resolving Strategy Finance Srl (Italie)	2,90%	via Solving Efeso Srl; non consolidée
European Consulting (Italie)	1,00%	via Solving Efeso Srl; non consolidée
Bohlin & Strömberg International AB (Suède)	100,00%	via Solving Efeso Nordic Countries AB; non consolidée
Bohlin & Strömberg Företagskonsult (Suède)	100,00%	via Solving Efeso Nordic Countries AB; non consolidée

2.3 Rappel de l'activité de la Société

EFESO CONSULTING se situe parmi les leaders internationaux du conseil en stratégie d'entreprise et en amélioration de la performance opérationnelle, et se positionne comme un acteur de niche, capable d'apporter un accompagnement à long terme différenciant. Né en 2007 du rapprochement de deux acteurs de niche du conseil aux entreprises, le groupe EFESO CONSULTING, fort de plus de

450 collaborateurs, est présent dans 26 pays (Europe, Moyen-Orient, Asie et Amériques)

2.4 Renseignements concernant le capital social

2.4.1 Capital social

L'article 7 « *Capital social* » des statuts de la Société est rédigé ainsi qu'il suit :

« *Le capital social est fixé à la somme de 12.150.214 euros.*

Il est divisé en 24.300.428 actions, toutes de même catégorie et entièrement libérées. »

2.4.2 Répartition du capital social et des droits de vote

A la connaissance de la Société, le capital social et les droits de vote sont, à la date du présent document, répartis (sur une base théorique¹) comme suit :

Actionnaires	Nombre d'actions	Pourcentage du capital	Nombre de droits de vote	Pourcentage de droits de vote
Partners in Action	18.607.017	76,57%	36.063.714	84,71%
Les Fonds NextStage	1.908.869	7,86%	1.908.869	4,48%
Progression Dynamics	1.081.732	4,45%	1.081.732	2,54%
Auto-contrôle	182.458	0,75%	182.458	0,43%
Managers	594.489	2,45%	730.814	1,72%
Public	1.925.863	7,92%	2.603.744	6,12%
Total	24.300.428	100,0%	42.571.331	100,0%

3. ORGANES DE DIRECTION, DE SURVEILLANCE ET DE CONTRÔLE

EFESO Consulting est constituée sous la forme d'une société anonyme à Directoire et Conseil de surveillance.

¹ Conformément au calcul préconisé par le 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 I du règlement général de l'AMF qui précise que le nombre total de droits de vote est calculé sur la base de l'ensemble des actions auxquelles sont attachés des droits de vote, y compris des actions privées de droit de vote.

3.1 Le Directoire

La Société est dirigée par un Directoire qui exerce ses fonctions sous le contrôle du Conseil de surveillance.

Le Directoire est composé de trois membres au moins, nommés par le Conseil de surveillance.

A la date du présent document, le Directoire d'EFESO Consulting est composé comme suit :

- Monsieur Filippo Mantegazza, membre et Président du Directoire ;
- Monsieur Carlo Baroncelli, membre du Directoire ;
- Monsieur Luca Lecchi, membre du Directoire et Directeur Général.

Les membres du Directoire sont désignés pour une durée de quatre ans et sont toujours rééligibles.

Pour la validité des délibérations, la présence de la moitié au moins des membres est nécessaire et les décisions doivent être prises à la majorité des membres présents, le vote par procuration étant interdit. En cas de partage, la voix du Président de séance est prépondérante.

Le Directoire est investi des pouvoirs les plus étendus à l'égard des tiers pour agir en toutes circonstances au nom de la Société dans la limite de l'objet social et sous réserve de ceux que la loi attribue expressément au Conseil de surveillance et aux assemblées d'actionnaires.

Une fois par trimestre au moins, le Directoire présente un rapport au Conseil de surveillance. Dans les trois mois de la clôture de chaque exercice, il lui présente, aux fins de vérification et de contrôle, les comptes annuels, et, le cas échéant, les comptes consolidés.

3.2 Le Conseil de surveillance

Le Conseil de surveillance est composé de sept membres au moins et de onze membres au plus.

A la date du présent document, le Conseil de surveillance de la société EFESO Consulting est composé comme suit :

- Monsieur Jean Veillon, membre et Président du Conseil de surveillance ;
- Monsieur Louis Godron, membre et vice-Président du Conseil de surveillance ;
- Madame Alessandra Faraone, membre du Conseil de surveillance ;
- Monsieur Gilles Mougenot, membre du Conseil de surveillance ;
- Monsieur Andrea Oddi, membre du Conseil de surveillance ;
- Monsieur Richard Reis, membre du Conseil de surveillance ;
- Monsieur Wilhelmus Johannes Tolboom, membre du Conseil de surveillance.

Les membres, personnes physiques ou morales, sont nommés par l'assemblée générale ordinaire des actionnaires, parmi ses membres, pour une durée de six années et sont rééligibles.

Chaque membre du Conseil de surveillance doit être propriétaire de trois actions EFESO Consulting.

Le Conseil de surveillance élit parmi ses membres un Président et un Vice-Président, personnes physiques, qui sont chargés de convoquer le Conseil et d'en diriger les débats. Ils sont nommés pour la durée de leur mandat au Conseil de surveillance. Le Conseil détermine, le cas échéant, leur rémunération.

La présence effective de la moitié au moins des membres du Conseil est nécessaire pour la validité des opérations. Les décisions sont prises à la majorité qualifiée des voix des membres présents ou représentés. En cas d'absence de majorité qualifiée, une nouvelle réunion du Conseil de surveillance se tient dans les 48 heures pour délibérer sur le même ordre du jour à la majorité simple.

Il nomme les membres du Directoire, en désigne le Président et, éventuellement, les Directeurs Généraux ; il propose à l'assemblée générale leur révocation et fixe leur rémunération.

Le Conseil de surveillance exerce le contrôle permanent de la gestion de la Société par le Directoire. Il convoque l'Assemblée Générale des actionnaires, à défaut de convocation par le Directoire. A toute époque de l'année, il opère les vérifications et les contrôles qu'il juge opportuns et peut se faire communiquer les documents qu'il estime utiles à l'accomplissement de sa mission.

En outre, conformément à l'article 13 « *Pouvoirs et obligations du Directoire* » des statuts de la Société, les décisions suivantes du Directoire font l'objet d'une autorisation préalable par le Conseil de surveillance, étant précisé que, lorsque cela est applicable, les montants visés ci-après, seront considérés sur une base annuelle :

- toute opération de croissance externe dont le montant global excède 500.000 euros ;
- l'approbation et la modification du budget annuel ;
- tout investissement non compris dans le budget annuel et excédant un montant global de 500.000 euros; et toute dépense non comprise dans le budget annuel et excédant un montant global de 500.000 euros (à l'exclusion du recrutement de consultants) ;
- toute création de filiale ou tout accord de joint-venture ;
- tout accord ou acte de disposition ou de cession, à titre gratuit ou onéreux, d'actifs essentiels de la Société et/ou de ses filiales et dont le prix excèderait un montant global de 500.000 euros ;
- la conclusion de tout emprunt ou toute émission d'obligations qui ne serait pas incluse dans le budget annuel et la conclusion de tout engagement hors-bilan dont le montant excèderait 1.000.000 euros ;
- l'octroi de toute sûreté affectant les actifs de la Société et/ou de ses filiales en dehors de son activité normale ;
- toute décision qui entraînerait la modification des statuts de la Société et/ou de ses filiales, incluant sans limitation aucune, le changement de leur forme sociale, de leur mode de

gouvernance, de leur objet social et/ou de leur activité ;

- toute opération d'augmentation ou de réduction de capital, toute émission de valeurs mobilières de quelque catégorie que ce soit, toute opération de fusion, apport partiel d'actifs ou de scission concernant une société du groupe ;
- toute décision qui serait relative au changement de lieu de cotation des titres de la Société, incluant le changement de place de cotation ou le retrait de la cote ;
- toute modification de la rémunération des principaux membres de l'équipe de management de la Société ;
- tout nouvel accord ou toute modification des termes d'un accord avec l'un des principaux membres de l'équipe de management de la Société (en ce compris, son contrat de travail) à l'exception des recrutements et ruptures de contrats envisagés dans le budget annuel ;
- la mise en œuvre ou la modification de tout plan de participation, d'intéressement, de stock-option ou d'attribution d'actions gratuites.

3.3 Les Commissaires aux comptes

Les Commissaires aux comptes titulaires de la société EFESO Consulting sont :

- la société Constantin Associés (SA) (642 010 045 RCS Nanterre),
société anonyme à directoire et conseil de surveillance,
185, avenue Charles de Gaulle, 92524 Neuilly-sur-Seine Cedex ;
- Monsieur Gérard Bienaimé,
3, rue des Deux Boules, 75001 Paris.

Les Commissaires aux comptes suppléants de la société EFESO Consulting sont :

- la société Beas (315 172 445 RCS Nanterre),
société à responsabilité limitée,
7/9, villa Houssay, 92200 Neuilly-sur-Seine ;
- la société Société de Commissariat aux Comptes des Iles du Nord C.C.I.N. (502 998 420 RCS Basse Terre (Guadeloupe)),
société à responsabilité limitée,
Lieu-dit Carrefour les Quatre Chemins Marigot, 97133 St Barthelemy.

4. INFORMATIONS COMPTABLES ET FINANCIERES

Le rapport financier annuel d'EFESO Consulting pour l'exercice 2014 ainsi que le rapport financier semestriel pour le 1^{er} semestre 2015 sont disponibles sur le site Internet de la société EFESO Consulting (www.efeso.com) sous la rubrique « *Investor Relations* » et sont intégrés par référence dans le présent document.

4.1 Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés annuels au 31 décembre 2014

Les rapports des Commissaires aux comptes peuvent être consultés sur le site *efeso.com/investor relations/information règlementée/rapport annuel 2014*

4.2 Comptes consolidés annuels au 31 décembre 2014

Les comptes consolidés peuvent être consultés sur le site *efeso.com/investor relations/information règlementée/rapport annuel 2014*

4.3 Rapport de gestion sur les comptes annuels 2014

Le rapport de gestion du Directoire peut être consulté sur le site *efeso.com/investor relations/information règlementée/rapport annuel 2014*

4.4 Rapport financier semestriel 1^{er} semestre 2015

Le rapport financier du 1^{er} semestre 2015 peut être consulté sur le site *efeso.com/investor relations/information règlementée/rapport semestriel 2015*

4.5 Calendrier financier 2016 relatif à la publication du chiffre d'affaires et du résultat annuel

Calendrier financier 2016	
Chiffre d'affaires du 3ème trimestre 2016	10-11-16
Résultats semestriels 2016	20-09-16
Chiffre d'affaires du 2ème trimestre 2016	21-07-16
Assemblée Générale	23-05-16
Chiffre d'affaires du 1er trimestre 2016	21-04-16
Résultats annuels 2015	22-03-16
Chiffre d'affaires du 4ème trim. 2015	04-02-16

5. COMMUNIQUÉS DE PRESSE DEPUIS LA COMMUNICATION DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2014

Les communiqués de presse ci-après désignés, parus depuis la communication du rapport financier annuel 2014, peuvent être consultés sur le site *efeso.com/investor relations/information règlementée/communiqués* :

- communiqué du 6 avril 2015: [Solving Efeso International acquiert Empact](#)
- communiqué du 23 avril 2015 : [Chiffre d'affaires du 1er trimestre 2015](#)
- communiqué du 30 avril 2015: [Confirmation de l'augmentation de capital pour financer l'acquisition d'Empact](#)

- communiqué du 12 mai 2015: [Acquisition définitive de 100% du capital d'Empact](#)
- communiqué du 2 juillet 2015: [Solving Efeso International nominé aux Prix de la Transformation des entreprises organisé par le magazine Option Finance](#)
- communiqué du 23 juillet 2015: [Chiffre d'affaires du 2ème trimestre 2015](#)
- communiqué du 1er septembre 2015: [SOLVING EFESO INTERNATIONAL devient EFESO CONSULTING](#)
- communiqué du 22 septembre 2015: [Résultats semestriels 2015](#)
- communiqué du 16 octobre 2015: [La société Solving Efeso International devient EFESO Consulting](#)
- communiqué du 12 novembre 2015: [Chiffre d'affaires du 3ème trimestre 2015](#)
- communiqué du 14 décembre 2015: [EFESO Consulting réalise une opération de croissance externe en Irlande](#)
- communiqué du 21 décembre 2015: [PARTNERS IN ACTION annonce son intention de déposer un projet d'offre publique d'achat sur EFESO CONSULTING](#)
- communiqué du 5 janvier 2016 : [Dépôt d'un projet d'Offre Publique d'Achat Simplifiée visant les actions d'EFESO Consulting initiée par Partners In Action](#)
- communiqué du 5 janvier 2016 : [Dépôt d'un projet de note d'information en réponse à l'Offre Publique d'Achat Simplifiée visant les actions d'EFESO Consulting initiée par Partners In Action](#)

6. **ÉVÉNEMENTS RÉCENTS INTERVENUS DEPUIS LA PUBLICATION DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2014**

Il n'y a pas de fait exceptionnel, autre que ceux mentionnés ci-après, susceptible d'avoir une incidence significative sur l'activité, le patrimoine, les résultats ou la situation financière de la Société et/ou du groupe depuis la publication du rapport financier annuel 2014 :

- 6.1 La société EFESO Consulting a réalisé, le 12 mai 2015, l'acquisition définitive de 100% du capital social et des droits de vote de la société belge Empact.

Dans ce cadre, EFESO Consulting a réalisé une augmentation de capital réservée aux actionnaires d'Empact avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires en application de la 10^{ème} résolution votée par l'assemblée générale mixte du 28 mai 2014 et ce, par émission de 1.923.076 actions nouvelles, pour un montant total (prime d'émission incluse) de 4.999.997,60 euros, soit un prix unitaire de souscription de 2,60 euros. La souscription à cette augmentation de capital a été libérée par compensation avec une partie de la créance du prix d'acquisition détenue par l'actionnaire majoritaire d'Empact à l'encontre de la société EFESO Consulting.

- 6.2 Le 19 juin 2015, la société mère EFESO Consulting acquiert 4,95% de sa filiale française Efeso Consulting SAS et ce, via sa filiale anglaise Efeso Holdings Ltd. Depuis la réalisation de cette opération, la société mère EFESO Consulting détient 100% (*) du capital et des droits de vote de sa filiale française.

(*) *dont 95,05% en direct et 4,95% via la société Efeso Holdings Ltd.*

- 6.3 La société EFESO Consulting a réalisé, le 14 décembre 2015, l'acquisition définitive de 100% du capital social et des droits de vote de la société irlandais Tanneron.

En 2015, la société Tanneron réalisera un chiffre d'affaires supérieur à 4 M€ et un EBITDA de l'ordre de 1 M€. Compte tenu de la date d'acquisition de cette société, celle-ci sera intégrée aux résultats de EFESO Consulting à partir de l'exercice 2016.

7. PROCÉDURES GOUVERNEMENTALES, JUDICIAIRES ET ARBITRALES

A l'exception de qui est mentionné ci-après, il n'existe pas, au jour du présent document, à la connaissance de la Société, de procédure gouvernementale, judiciaire ou arbitrale, qui est en suspens ou dont elle est menacée, susceptible d'avoir ou ayant eu au cours des douze derniers mois des effets significatifs sur l'activité, les résultats ou la situation financière de la Société et/ou du groupe :

- des risques sur litiges existent sur différents litiges prud'homaux sur la société mère ;
- en outre, il existe un litige entre le Groupe et l'actionnaire à 45,5% de la société argentine Management Consultant, filiale du Groupe détenue à 51% et sans activité depuis 2004. Par jugement du 14 décembre 2012, le juge argentin a débouté l'actionnaire minoritaire de ses poursuites. Celui-ci a fait appel de la décision et a été débouté de nouveau. Le délai d'interjection de cette décision est maintenant prescrit. Le groupe n'a pas constitué de provision pour ce litige.

8. ATTESTATION DU RESPONSABLE DU PRÉSENT DOCUMENT

« J'atteste que le présent document qui a été déposé le 20 janvier 2016 auprès de l'Autorité des marchés financiers et qui sera diffusé au plus tard la veille du jour de l'ouverture de l'Offre, comporte l'ensemble des informations requises par l'article 231-28 du règlement général de l'Autorité des marchés financiers et par l'instruction n°2006-07 du 25 juillet 2006, dans le cadre de l'offre publique d'achat simplifiée initiée par Partners In Action et visant les actions de la société EFESO Consulting. Ces informations sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée. »

Monsieur Filippo Mantegazza,
Président du Directoire